Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 27 Chaouel 1447
15 Avril 2026

N° 44

42ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **1027**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1028**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **1029**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1032**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1033**
Avis aux créanciers **1037**
Convocations
Sociétés anonymes **1038**
Divers
Avis au public **1040**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Avis au public

Référence n°2026/256

Du 07/04/2026

Dénomination sociale de l'entreprise communautaire : "Entreprise Communautaire Régionale Mawared"

Catégorie de l'entreprise : Régionale

Montant du capital social de l'entreprise souscriptible : 10000.00 DT

Siège social prévu de l'entreprise : Rue de Berlin 1095 Tunis 08

Objet de l'activité de l'entreprise : Réalisation d'industries de transformation des déchets plastiques, y compris la collecte, Le tri, le lavage, le broyage, la valorisation et la production de granulés de plastique et de matières premières plastiques.

Durée prévue de la société : 99 ans

Dépôt du projet de l'acte constitutif type : 25/12/2025

Nombre de parts nominatives à souscrire : 15

Valeur nominale des parts : 666.67 DT

Institution bancaire (Agence régionale) : Banque Tunisienne de Solidarité - Agence Principale 56 Avenue Mohamed V 1002 Tunis

Délai ouvert à la souscription : Du 20/04/2026 au 08/05/2026

Avantages accordés (Tel que stipulé par l'acte Constitutif type) : Non

Approbation des conditions d'admission (Assemblées générales et droit de vote) : Oui

Approbation des conditions relatives (Distribution des surplus et constitution des réserves) : Oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : Via la plateforme.

Lieu de l'assemblée générale constitutive : Selon le texte de la convocation.

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Mohamed Mehdi Hamdi : Délégation Sidi Hassine, Gouvernorat Tunis, Adresse : rue de Berlin 08

Aymen Chanouf : Délégation Sidi Hassine, Gouvernorat Tunis, Adresse : 6 rue de Berlin

Radhouan Hamdi : Délégation Sidi Hassine, Gouvernorat Tunis, Adresse : Bis rue de Berlin 1095 Tunis 06.

2026R01082SODB1

Avis au public

Référence n°2026/240

Du 04/03/2026

Nom Social de la société communautaire : Société citoyenne Locale Albosten

Type de Société : Régionale

Montant du capital social susceptible d'être souscrit : 5000.000

Adresse du siège social : Almahrine délégation El Batan Manouba

Objet social de la société : Agriculture intégrée

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet d'acte constitutif : 22/12/2025

Nombre de parts nominatives à souscrire : 500 Parts d'une valeur de 10.000 dt la part

Banque (Agence régionale de l'établissement bancaire) : BTS Agence Manouba

Durée de souscription ouverte : Du 19 Mars 2026 au 28 Mars 2026

Les privilèges réservés conformément aux statuts dispositions de l'acte constitutif type : oui

Approbation des conditions d'admission aux assemblées générales et d'exercice du droit de vote : oui

Approbation des conditions relatives à la répartition des excédents à la constitution des réserves : oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : oui

Lieu de l'assemblée générale constitutive : Siège de la municipalité d'Al-Batan.

Liste des fondateurs :

Nom et prénom et Numéro de carte d'identité :

Mabrouk El Kerchaoui : 00264573

Saleh Riahi : 07342159

Bilel Abadi : 08721888.

2026401230SODB1

Avis au public

Référence n°2026/286

Du 06/04/2026

Dénomination sociale de la société : STE COMMUNAUTAIRE REGIONALE ADHIA

Forme de la société : REGIONALE

Montant du capital social souscrit : 10.000DT

Adresse du siège social : LE BATEN KAIROUAN NORD

Objet social : VALORISATION des Produits forestiers et agricoles produits forestiers et agricoles

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet des statuts types: 26/03/2026

Nombre de parts sociales à souscrire: 200

Valeur nominale de la part: 50.000 D

Etablissement bancaire (agence régionale): ATTIJARI BANK - KAIROUAN

Délai de souscription: Du 08/04/2026 AU 08/05/2026

Avantages spécifiques prévus dans les statuts types: oui

Acceptation des conditions de participation aux assemblées et droit de vote: oui

Acceptation des conditions relatives à la répartition des bénéfices et constitution des réserves: oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : Via la plateforme

Lieu de l'assemblée générale constitutive : Selon le texte de la convocation.

Liste des fondateurs :

MOHAMED HALOUESS : KAIROUAN NORD RUE ALHADAYEK ALOULA

MOHAMED HEDI DHAYA : ESSBIKHA SIDI MASOUD

FAOUZI ABDAOUI : KAIROUAN NORD ZITOUN EL HAMMEMI MENCHIA

SAID MAKHLOUFI : HAFFOUZ ECHRICHIRA.

2026401242SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

NOTICE D'INFORMATION POUR L'AUGMENTATION DU CAPITAL D'UNE SOCIETE ANONYME NE FAISANT PAS APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du Code des Sociétés Commerciales

VALEO TUNISIE

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 19.128.600 DINARS TUNISIENS

SIEGE SOCIAL : ZONE INDUSTRIELLE D'ENFIDHA 2 - LOT N° 43 - ENFIDHA SOUSSE

IDENTIFIANT UNIQUE : 1180936/A/A/M/000

Dénomination sociale de la société : VALEO TUNISIE

Forme juridique : Société Anonyme (ne faisant pas appel public à l'épargne).

Montant de l'augmentation du capital social : Un Million Deux Cent Quinze Mille (1.215.000) Dinars.

Siège Social : Zone Industrielle d'Enfidha 2 - Lot N° 43 - Enfidha - Sousse.

Objet Social : la fabrication et la transformation de matières plastiques et la fabrication de pièces et éléments destinés à l'industrie.

Durée : 99 ans.

Dépôt du projet : Un exemplaire du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 janvier 2026 enregistré à la Recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés 1er Bureau - Tunis le 26 mars 2026, Enregistrement N°26501174, Quittance N°2910 a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 07 avril 2026 sous le numéro 14184, certificat numéro 202633422 en date du 08 avril 2026.

Nombre d'actions à souscrire : Cent vingt et un mille cinq cent (121.500) actions à souscrire entièrement par conversion de créances avec suppression du droit préférentiel de souscription.

Délai de souscription : Quinze (15) jours à compter de la publication au JORT de la présente notice.

Valeur nominale des actions à émettre : Dix (10) Dinars chacune.

Apport en nature : Néant.

Avantages particuliers prévus statutairement : Néant.

Les conditions d'admission aux Assemblées Générales des Actionnaires et d'exercice du droit de vote : Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leurs identités ou s'y faire représenter par un Actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

Répartition du résultat, constitution des réserves et répartition du boni de liquidation :

Sur les bénéfices nets il est prélevé cinq pour cent (5%) pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital social.

L'Assemblée Générale Ordinaire pourra toujours sur la proposition du Conseil d'Administration distribuer tout ou partie du solde des bénéfices ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices.

Dans le cas de liquidation, le produit de liquidation après règlement du passif et des charges de la société est employé à amortir complètement le capital, le surplus étant réparti entre les actionnaires.

Modalité de convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire et lieu de réunion :

La convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire aura lieu conformément aux dispositions des articles 276 et suivants du Code des Sociétés Commerciales.

2026401246SANB2

Notice d'augmentation du capital social

Société Générale Industrie du Nord «GINOR»

IU : 1039673/B

1. Siège social: 19, rue d'Allemagne, Tunis

2. Forme de la société: Anonyme

3. Capital social: 45.000.000,000 DT

4. Objet: la constitution d'une unité de production des produits et dérivés extrait de la betterave (...).

5. Durée: 99 ans

6. Date et lieu de dépôt du PV d'augmentation: PV de l'AGE en date du 07/04/2026 enregistré à la REAS, 1er bureau Tunis le 07/04/2026 sous le n°26501326 quittance n°3291 déposé le 08/04/2026 au Registre National des Entreprises sous le n°202625865.

7. Montant du capital social à souscrire : 5 .000.000 DT

8. Nombre des actions à souscrire: 500.000 actions.

9. Valeur nominale des actions à émettre: 10 DT

10. Montant de l'augmentation : 5.000.000 DT

11. Avantage au profit de l'un des actionnaires : aucun.

12. Apport en nature: néant.

13. Conditions d'admission aux assemblées générales: les Assemblées Générales réunissent tous les actionnaires, nonobstant le nombre d'actions que possède chacun d'eux, à condition qu'elles soient libérées.

14. Stipulations relatives à la répartition des résultats: selon décision de l' AGO et des statuts.

15. Délai accordé à la souscription: quinze (15) jours de la parution de la présente notice au JORT, sauf clôture par anticipation.

16. Modalité de convocation aux assemblées générales: conformément aux statuts et au code des sociétés commerciales.

2026401265SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE PATISSERIE ET DE CHOCOLAT INDUSTRIELLE

BONELLE

Société à Responsabilité Limitée

Capital social : 5.925.000 Dinars

Siège social : Route de Korbous - 8020 Soliman - Soliman

Identifiant Unique : 1131543N

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6/4/2026 (enregistré à la Recette des finances de Soliman le 6/4/2026 sous Q N° M023330 Enreg N° 26700878) et suivant les statuts mis-à-jour du 6/4/2026 (enregistrés à la Recette des finances de Soliman le 6/4/2026 sous Q N° M023341 Enreg N°26700879) les associés ont :

- approuvé la démission de la gérante Mme Jouda Doudou de son mandat;

- décidé de nommer Mr. Mohamed Aymen Abid en qualité de gérant pour une durée indéterminée ;

- approuvé les statuts mis-à-jour.

Un exemplaire du PV et des statuts mis-à-jour a été déposé auprès du Registre National des Entreprises en date du 7/4/2026 sous l'identifiant Unique N°1131543N.

2026401245SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Cession amiable à titre gratuit d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de cession amiable à titre gratuit d'un fonds de commerce, enregistré à la Recette des Finances de Jammel le 02 avril 2026 sous le numéro 2620767, reçu n°M029428, conclu entre les héritiers de feu M. Hamed Laarabi, propriétaires du fonds de commerce connu sous la dénomination «Huilerie Hamed Laarabi - Huilerie Essaada», exerçant l'activité d'huilerie avec tous ses éléments matériels et immatériels, et M. Jameleddine Laarabi, titulaire de la carte d'identité nationale n°04178379, au profit duquel ladite cession a été consentie à titre gratuit.

Cet avis est publié au journal Quotidien le 11 avril 2026.

2026S00472FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant Acte SSP de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 03/04/2026 sous n°26202093 Quittance N° M042918 Monsieur Mouez Boukadida titulaire de la CIN N°09336933 a vendu et cédé à Yessine ben Saber Wasleti titulaire de la CIN N°12834967 la totalité du Fonds de commerce du local destiné pour ACTIVITE DE VENTE DE FRUITES SECS sis à l'Avenue Charles de Gaulle en Face de l'école préparatoire Sahloul Hammam Sousse avec leurs éléments corporels et incorporels; Les oppositions se font entre les mains de l'éditeur de contrat Maître Syrine Said avocat à la cour d'appel dans son bureau à l'immeuble municipal - route de Tunis Minchia Hammam Sousse concerné dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT. Cet avis a été publié aux quotidiens «ECHOUROUK» et «Le Quotidien» du 14/4/2026.

2026S00474FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 24/12/2025, enregistré à la recette des finances rue Farhat Hached Msaken le 06/04/2026 sous le n°26201431, quittance n°M046703, Mme Soumaya Bent Ali Ben Salem Hamila Ep Wassim Henia, demeurant à rue Hassen Ben Nooman Bouhsina Sousse, matricule fiscal n°1163238G, CIN n°05575275 a vendu à Mme Olfa Bent Ajmi Ben Ahmed Nasrallah demeurant à rue Khedher Ben Houssein Chebba Mahdia, matricule fiscal n°0833477S CIN n°67915590 la totalité du fonds de commerce qui consiste à une pharmacie sise à la route de l'école El Knaies Sousse.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteuse à l'adresse du rédacteur de contrat de vente maître Mounir Ben Mohamed ayant son étude à Immeuble Elmedina - B20 - Avenue Commandant Bejaoui Sousse, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 14/4/2026 au journal le Quotidien.

2026S00475FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte établi par Maître Chokri Laifa, avocat inscrit au registre de commerce et des sociétés de Sousse, en date du 3 mars 2026, sous le numéro de reçu 8481344 et le numéro d'inscription 26200529, et publié au journal la Presse le 11/03/2026, Monsieur Kamal Ben

Mohamed Habib Jamaï, titulaire de la carte d'identité nationale n°05869915, délivrée le 25 avril 2016, inscrite au registre national des entreprises sous le numéro d'identification unique 1443035F, cède à Monsieur Mourad Ben Bachir Garnaoui, titulaire de la carte d'identité nationale n°0296763, délivrée le 13 juin 2025, l'intégralité de l'établissement commercial exploitant un snack-bar situé à la rue Hamida Jerbi, à proximité immédiate de l'avenue Habib Bourguiba, y compris tous ses actifs corporels et incorporels).

Toute objection peut être adressée au 6, rue du Lieutenant Marine, appartement 4, Sousse, dans un délai de vingt (20) jours.

2026S00477FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente d'un fonds de commerce en date du 04/06/2025, enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo Sousse le 25/02/2026 sous N° 26200959 quittance N°M012409. Mme Fathia Ben Belgacem Ben Salem El Ghoul Bhiri, titulaire de la CIN N°02996340 a vendu et cédé à Mme Jalila Bent Ammar Ben Ltaief Abdelkader, titulaire de la CIN n°11065666, la totalité du fonds de commerce du local destiné tout commerce exploité vente produit alimentaire, avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'Avenue La Perle du Sahel-Khézama Est- Sousse. Les oppositions se font entre les mains du vendeur à son adresse sise au 14 Rue Baghded- Houmet Turki Sousse, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien du 25/2/2026.

2026S00484FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 26 mars 2026, enregistré à la recette des finances de Sidi Bouzid le 31-03-2026 sous le n°26203567, quittance n°M034116, Monsieur Sghaier Guedri, titulaire de la CIN n°04237890, demeurant à Sidi Bouzid, a cédé à la société Guedri Parapharmaceutique SARL, en cours de constitution, un fonds de commerce de parapharmacie, sis à la Rue des martyrs de Sidi Bouzid et immatriculé sous l'IU n°0827140F.

L'acte a été rédigé par Maître Lotfi TLILI, avocat.

Les oppositions seront reçues auprès de Maître Lotfi TLILI, dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal le Quotidien en date du 12/4/2026.

2026X00511FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente signé le 17/03/2026 et enregistré auprès de la recette des finances Douar hicher à la même date sous le numéro 26200645 quittance n°M021060.

Monsieur Mohammed Ali ben Habib ben tayeb Jbeli résident à l'adresse Beb el wedi Tborba titulaire de la carte d'identité nationale numéro 07366439 a vendu à Madame Akri bint Al taher ben salah Al Mathlouthi résidente à l'adresse Rue salah ben youssef Quartier Daouar hicher Manouba titulaire de la carte d'identité nationale numéro 07364969 l'intégralité du fonds de commerce comprenant tous ses éléments matériels et immatériels situé à la rue des Martyrs Quartier Daouar Hicher Manouba destiné à l'exercice de *fast-food* et enregistré au Registre National Des Entreprises sous le numéro M1650206.

Les réclamations peuvent être adressées à l'acquéreuse à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce dans le Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans les journaux *Le Quotidien* et *Echourouk* du 07/04/2026.

2026401241FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un accord de vente d'un fonds de commercial signé entre Technagil International, dont le siège social est situé au 53 rue de Paris, Tunis, immatriculée au Registre national des entreprises sous le numéro 1508737M, représentée par son représentant légal, M. Khaled Ben Younes, et Zitouna Bank, dont le siège social est situé au 2 rue de la Qualité de Vie, El Kram, Tunis, immatriculée au Registre de commerce sous le numéro B24162142009, représentée par M. Jalel Ayari et M. Safwan Helal, la vente du fonds de commerce situé au rez-de-chaussée du médina palace, numéro 53 rue de Paris Tunis, d'une superficie de 159 mètres carrés et dédié aux activités de l'opérateur de télécommunications Ooredoo, a été finalisée. La vente a été enregistrée auprès du Bureau des impôts, rue Gandhi, le 8 avril 2026, sous le numéro d'enregistrement 26201797 et le numéro de reçu M027848. L'avis a été publié dans le journal Al-Chourouk, page 27, le 11 avril 2026.

Les objections peuvent être soumises au bureau de Maître Mabrouk Benmoussa, situé au 17 rue Abou Hamed El Ghazali, Centre Misk, Block B, Apt.B 2, Montplaisir, Tunis 1073, par courrier recommandé avec accusé de réception, ou par un huissier conformément aux dispositions de l'article 193 du Code de commerce.

2026401247FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente de F.C enregistré à la recette des finances H-THAMEUR Tunis le 08/04/2026 enregistrement N°26200969 Houssemeddine JOUINI a vendu à Nouha Rezgui la totalité de F.C situé Rue Charles de gaulle n°42 marché central local à usage de boucherie. La vente comprend tous ses éléments corporels et incorporels, toutes les oppositions seront acceptées chez Maître hassen toukabri 06 rue amilkar Tunis.

Cette annonce a été publiée le 11/04/2026 aux journaux Echourouk P23 et le Quotidien P15.

2026401253FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un Fonds de Commerce enregistré à la Recette des Finances de Fouchana, le 07/04/2026, sous n°26201512, Quittance n°M038468, la Société «DAMDOUM LUNCH» en la personne de son représentant légal Mr Mourad Abidi, titulaire de la CIN n°00781766 en date du 23/12/2010, a vendu à la Société «LA PADELLA» société à responsabilité limitée en cours de constitution, représentée par Mr Lassâd Ben Mohamed Sebti Ben Nafouti, titulaire de la CIN n°09927165 du 05/03/2025, la totalité du Fonds de Commerce, avec tous ses éléments matériels et immatériels avec sa renommée et sa clientèle, et sis au : Rez-de-chaussée de l'immeuble n°53 - Avenue Mohamed Abdelwahab, Jardins d'El Menzah 1-Tunis, et exploité pour l'activité de Fast-Food et Pizzeria.

Les oppositions seront acceptées à l'adresse suivante : 2 bis, rue de l'Argentine Imm Argentina, Bur B2.1 Belvédère - 1002 Tunis, dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au Journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» le 15/04/2026.

2026401261FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances La Goulette le 27/01/2026 quittance n°10115, enregistrement n°26200720 Mme Khmissa Sahraoui a vendu à Mr. Amine Ben Haj Messaoud la totalité du fonds de commerce situé au 4, résidence Salma, El Aouina, Tunis, et destiné pour tout type de commerce.

Les objections peuvent être déposées au 12, rue Abdelrahman El Fehri, Cité Essalama, El Aouina, et au 97, rue Abdelrazak El Jaziri, Borj El Wazir, Ariana, conformément au Code de commerce.

Cette annonce a été publiée dans le Quotidien du 15 avril 2026.

2026401267FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 27 mars 2026 et enregistré à la recette des finances de Ksar Hellal le 2 avril 2026 sous le numéro 26300524, reçu n° 26300624, M. Ajmi Dimassi, titulaire de la carte d'identité nationale n°00490418 et domicilié à Tunis, loue à M. Abdelfattah Battikh, titulaire de la carte d'identité nationale n°04143630 et domicilié à Ksar Hellal, l'intégralité du fonds de commerce constitué d'un café de première catégorie situé au 125, rue Farhat Hached, Ksar Hellal, pour un an renouvelable par tacite reconduction du 01 avril 2026 au 31 mars 2027.

Toutes les oppositions seront reçues entre les mains du locataire au local du fonds de commerce dans les 20 jours à partir de la date de la parution de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

L'annonce a été publiée dans le journal «LA PRESSE» le 12 avril 2026.

2026401236FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location enregistré auprès de la Recette des Finances de beb Souika, le 06/02/2026, sous le numéro 26300458, récépissé n°M010023, Monsieur Houcine Ben Ali Ben Saad Baroudi a donné en location l'intégralité du fonds de commerce, avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné à l'exercice de toutes activités commerciales, sis au n°50, Souk El Korrana, Tunis, à Madame Amal Bouaali, pour une durée d'une année renouvelable, à compter du 01/01/2026 jusqu'au 31/12/2026.

Les oppositions sont reçues à l'adresse mentionnée ci-dessus dans un délai maximum de vingt jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Echourouk et Le Quotidien le 02/10/2026.

2026401237FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Djerba houmet souk le 03/03/2026 reçu n°M029634 enregistrement n°6301525 Mme fatma Riahi titulaire de CIN 00197706 identifiant unique 05572755 a loué à la société LAGORA RENT CAR société à responsabilité limitée en cours de constitution représenté par son gérant Achraf Blaghji CIN 08644112 le fonds de commerce local N°1 sis au 23 rue Abou el kasem echebbi Sidi Mahrez zone touristique Houmet souk Djerba pour l'exploiter location de voiture pour une durée de 2 ans les oppositions doivent être adressées à l'adresse du local dans les délais légaux. Cette annonce a été publiée au journal le temps le 2 avril 2026.

2026401257FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte notarié de location en date du 26 février 2026, enregistré auprès de la recette des finances le 02 mars 2026 sous le numéro 26301823 et le numéro de reçu M24065. Mme Narjes Bint Habib Kouki, immatriculée au Registre national des entreprises sous le numéro 1200235Pet titulaire de la carte d'identité nationale n°08527006, demeurant à la rue de l'Mamlaka de Saudia, Ain Zaghouan Nord, Tunis 2046, loue à Nomad Table, société en cours de constitution conformément au certificat de réservation de dénomination sociale délivré au Registre national des entreprises sous le numéro 2026125912805, représentée par son gérant, Mariem

Bint Jalal Bin Abdelhamid Testouri, l'intégralité du fonds de commerce à usage d'agence immobilière, situé au 9 rue Habib Bourguiba, Zaghouan.

Et il a été publié dans les journaux Al-Sahafa (الصحافة) et La Presse le 12/04/2026.

2026401263FCCC3

Location d'un Fonds de Commerce

Suivant contrat d'un fonds de commerce en gérance libre enregistré à la recette des finances El Manar le 12/03/2026, quittance n°M024757 enregistrement n°26300854 La Société "Dar Al Lahoum" ayant le matricule fiscal 850655Q a loué à la société LA VIANDISSERIE ayant le matricule fiscal 16622638B la totalité du fonds de commerce uniquement pour un an du 03/3/2026 au 02/03/2027, sis au 03 rue Ahmed Al Tlili, El Manzah V, Ariana, destiné pour le commerce de la viande.

Cette annonce a été publiée dans le Quotidien du 15/4/2026.

2026401266FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution

Syndic de copropriété Résidence EL MAJD Radès Méliène

En vertu de l'assemblée générale constitutive du syndic de copropriété Résidence EL MAJD Rue Naanaa Radés Méliène déroulée le 21 Février 2026 enregistré à la recette des finances place de la République Radés le 23 Février 2026 sous ref : 26700537 moyennant quittance numéro M014181, a été constitué le Syndic de copropriété Résidence EL MAJD sise à la Rue Naanaa Radés Méliène Ben Arous et a abouti à l'élection du bureau suivant :

- Monsieur Samir BEN YOUSSEF, Président du syndic

- Monsieur Rayhane SFAR, Secrétaire général du syndic

- Monsieur Hassen BANAOUES, Trésorier du syndic

- Monsieur taoufik MAHFOUDH, Membre du syndic

Le syndic débute son activité officiellement le 01 Mars 2026.

2026R01078APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Sanad Al-Yateem à Tataouine

Siège : 04, rue Emir Abdelkader, cité Ennakhla (Ennazaha), Tataouine.

Objectifs :

- Contribuer à la prise en charge des situations des orphelins résidant dans le gouvernorat de Tataouine (orphelins scolarisés âgés de 10 à 19 ans, de la 5ème année de l'enseignement de base jusqu'au baccalauréat), en coordination avec les administrations régionales et les structures concernées : Ministère de l'Education, Ministère des Affaires sociales, Ministère de la Santé, Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées

- Fournir une assistance aux orphelins dans la région afin de poursuivre leur parcours scolaire, notamment en leur offrant des cours de soutien gratuits.

- Appuyer les efforts de l'Etat dans la prise en charge des orphelins à travers l'établissement de partenariats avec les structures publiques régionales liées à l'enfance et à la jeunesse, ainsi qu'avec les différentes composantes de la société civile œuvrant dans le soutien aux orphelins.

Signatures :

Président de l'association: Mohamed Habib Bouchahoua

Secrétaire général : Abdelbasset Boukhashim

Trésorier : Ali Messaadi.

2026R01079APSF1

Syndicat des copropriétaires du complexe Jebli Center

Avenue Carthage, route Gremda - Sfax

En vertu du PV de l'AGO du complexe Jebli Center, du 07 Janvier 2026 à la recette des finances Abou Kacem Chebbi le 11 Février 2026, sous le n° 26800669 quittance n°M014516 le syndicat des copropriétaires du complexe Jebli Center est constitué, sis à l'avenue Carthage, route Gremda - Sfax.

Et en vertu de ladite PV, et après les élections, le syndicat est composé de :

- Mr Mohamed Jlayel, Présidente du syndicat.

Le syndicat des copropriétaires du complexe Jebli Center entame ses travaux officiellement à partir de la date de sa constitution.

2026X00496APSF1

Syndicat des copropriétaires de l'Immeuble

(Sfax Palace)

Avenue Abderrahmen Alghafiki 5 Août - Sfax

En vertu du PV de l'AGO de l'Immeuble (Sfax Palace), du 08 Février 2026 à la recette des finances Route Tunis - Sfax le 10 Mars 2026, sous le n°26800968, quittance n°M031470 le syndicat des copropriétaires de l'Immeuble (Sfax Palace) est constitué, situé à l'Avenue Abderrahmen Alghafiki 5 Août - Sfax.

Et en vertu dudit PV, et après les élections, le syndicat est composé de :

- Société immobilière «Baya Mseddi» par son représentant légal Mr Nizar Mseddi : président du syndicat.

- Mm Lamia Ben Khlifa : Trésorière

- Mr Mohamed Ghozia : Membre

Le syndicat des copropriétaires Immeuble (Sfax Palace) entame ses travaux officiellement à partir de la date de sa constitution.

2026X00497APSF1

Constitution d'une Association

L'Amicale a été constituée conformément au régime de visa prévu par la loi n°154 de 1959 portant organisation des associations, comme en atteste le reçu de dépôt n°25648 du 24 novembre 1994.

Depuis cette date, l'amicale exerce son activité sans avoir respecté l'obligation formelle de la publication de sa déclaration de constitution au journal officiel de la République Tunisienne, ce qui a empêché son inscription au Registre National des Entreprises.

Ce nouveau dossier devra satisfaire à toutes les requises par la législation en vigueur et annulera et remplacera le dossier précédent.

Nom de l'Association : Amicale des agents de L'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant

Siège Social : Siège Social de L'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant - 19 rue Asdrubal - Tunis 1002

Objet : Association sociale

Objectifs : Etablir des liens, favoriser la coopération et renforcer les liens d'amitié entre ses membres actifs et retraités, organiser des activités récréatives à leur intention, conclure des conventions avec des fournisseurs et leur fournir des services sociaux.

Comité Directeur :

Sofien Mejri : Président

Nizar Riahi : Vice Président

Sabeur Oueslati : Secrétaire Général

Amor Neji : Trésorier.

2026401243APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques
Cabinet Maître Boughazli Mustapha
Avocat à la Cour de Cassation
3 RUE ABDERRAHMAN IBN AOUF MENZAH5 ARIANA
TEL/Fax : 71.351.773/98314410
MF : 222720KAP000

1) Créancier Poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RNE sous le n° 1237/A, Représentée par son D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nuira.

2) La Débitrice principale : STE MERIEM SARL RNE 1117941P, représentée par son gérant siège cité industrielle - ZAGHOUAN.

3) MOURAD RIAHI, COMMERCANT/ CIN 07296448 DEMEURANT CITE EQUIPEMENT/ZAGHOUAN, GOUVERNORAT de ZAGHOUAN

4) Avocat Poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la Cour de Cassation, 3 RUE ABDERRAHMAN IBN AOUEF menzah 5 Ariana.

5) L'immeuble mis en vente : UN TERRAIN bâti OBJET du T.F 984 ZAGHOUAN situé à ZAGHOUAN SUD GOUVERNORAT de 14269 parts avec une villa de 4 chambres et un salon et une cuisine et de 150 arbres d'olives et 1 puits de 42 m avec toutes les commodités.

6) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 909.266,000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixées le jour de l'audience.

7) L'immeuble mis en vente : UN TERRAIN bâti OBJET T.F 12857 ZAGHOUAN situé à la cité industrielle de ZAGHOUAN de 137m² avec un café et de 3 magasins avec toutes les commodités.

8) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 336.000,000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixées le jour de l'audience.

9) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de ZAGHOUAN le LUNDI 11 MAI 2026 à 9 h du matin.

L'immeuble peut être visité chaque jour.

2026R01074VEPA1

Vente aux enchères publiques
Cabinet Maître Boughazli Mustapha
Avocat à la Cour de Cassation
3 RUE ABDERRAHMAN IBN AOUF MENZAH 5 ARIANA
TEL/Fax : 71.351.773/98314410
MF : 222720KAP000

1) Créancier Poursuivant : S.T.B, S.A Inscrite au RNE sous le n°1237/A, Représentée par son D.G, demeurant à Tunis rue Hedi Nuira.

2) La Débitrice principale : STE MERIEM SARL RNE 1117941P, représentée par son gérant siège cité industrielle - ZAGHOUAN.

3) MOHAMED ALI RIAHI, COMMERCANT CIN 05208482 DEMEURANT CITE EQUIPEMENT / ZAGHOUAN, GOUVERNORAT de ZAGHOUAN.

4) Avocat Poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, Avocat à la Cour de Cassation, 3 RUE ABDERRAHMAN IBN AOUEF menzah 5 Ariana.

5) L'immeuble mis en vente : UN TERRAIN bâti OBJET T.F 677 ZAGHOUAN situé à ZAGHOUAN SUD GOUVERNORAT de ZAGHOUAN de 12768 parts avec une villa de 700 m² et 120 arbres d'olives et la villa est mal entretenu faute de délaissement par son propriétaire et de manque d'entretien, toutes les installations sont à réparer de nouveau.

6) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 2.360.953,000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixées le jour de l'audience.

7) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de ZAGHOUAN le LUNDI 11 MAI 2026 à 9 h du matin.

L'immeuble peut être visité chaque jour.

2026R01075VEPA1

Vente immobilière par adjudication
Maître Tlili Abdelekhalek
Avocat à la cour d'appel
Avenue Okba ibin nafeaa Salina
Tél : 96343690
M.F : 467777K

A la demande de Abdelhamid Ben Abdel Rahman chabeni entant que

demandeur d'adjudication désignant comme domicile le bureau de son avocat poursuivant Maître Tlili Abdelekhalek siégeant à l'Avenue Okba ibin nafeaa siliana et à l'encontre du saisi Mohamed Ben Tahar echefei domicilié à l'impasse chik Moktar Maktar ; il sera procède le 19-05-2026 à partir de 9 h à la vente par adjudication et devant la cour des ventes immobilières au tribunal de première instance de siliana, d'une maison composée de 2 chambres, toilette - cuisine et un hall La superficie totale est de 55 m² et la superficie couverte et de 48 m² Délimité à l'est et nord jemaa ayari, l'ouest Ahmed faydi, sud rue

Le prix d'ouverture est quarante quatre milles dinars (44.000.000) à rajouter les honoraires et les frais taxés.

Pour plus d'information et afin de visiter l'objet de la vente contacter et coordonner avec le bureau de l'avocat poursuivant.

2026R01076VEPA1

Vente aux enchères publiques

Avocat poursuivant : Maître Ahmed Farjallah avocat à la cour de cassation, 13, place Marbourg Sfax.

1/ Partie Poursuivante : caisse nationale de sécurité sociale représentée par son PDG sis à l'avenue Taieb Mhiri Tunis et à Sfax par son chef de bureau, sis à la rue rond point pic ville derrière centre culturel mohamed jammousi Sfax, son domicile élu Etude de son Avocat Ahmed Farjallah 13, place Marbourg Sfax.

2/ Partie saisie : - Sté De Fabrication Et CCE De Matériel Médical, au nom son représentant légal Sté anonyme, immatriculée au registre de commerce du tribunal de première instance de Sfax 2 n°B1144001997, Matricule fiscal n° MF 8780, sise à la route de Gabès à droite zone industrielle Mahres 3060.

3/ Immeuble saisi : l'ensemble de l'immeuble «SOCIETE LABORATOIRE MEDICALE LAMIJ TOUNSI et compagnie» objet de titre foncier n°18945 Sfax situé à Mahres à proximité et angle de la route principale n°1 et Rue de gouvernorat de Sfax. Le dit immeuble constitue un terrain à caractère industriel de superficie de 3178 m² sur lequel édifiée une construction de deux étages et une chambre d'électricité.

- Le terrain est en face GP1 GABES mesurant (sud-nord) du coté est 74.50 mètres du coté ouest 75.50 mètres et (est-ouest) du coté sud 40.50 mètres et du coté nord 44.25 mètres.

Ce terrain fait l'objet de titre foncier n°18495 Sfax dénommé laboratoire médical «la mige et compagnie».

Ce terrain est composé de deux étages :

- Le Rez-de-chaussée se compose d'une aile administrative et aile destinée pour les ouvrières et une usine de fabrication comportant plusieurs chambres et dépôts.

L'administratif est de superficie de 281 m², il se trouve de coté sud extérieur de l'édifice. Son sol revêtu du marbre local les plafonds composés par de jibs (staff) ce dit édifice est délaissé depuis longtemps et ces contenances sont presque détruits les portes et les fenêtres et les armoires sont tous enlevés ainsi que les circuits électriques et informatiques. Cette aile se compose de trois bureaux et une réception et au centre une aile pour les ouvriers constituée de deux chambres et de deux WC.

Aile industrielle est de superficie de 1980 m².

Le Rez-de-chaussée est constitué d'une usine plafonnée par le ciment armé de superficie 1080 m² est composé d'origine de deux chambres de fabrication et une chambre d'emballage. Laboratoire et salle de climatisation salle de magasinage et contrôle de produit fabriqué et plusieurs couloires.

1er étage de superficie 900 m² situé sur l'aile industrielle; l'entrée de cet étage est du coté ouest de l'édifice. Le sol revêtu de ciment, le mur est revêtu de couche de peinture.

Le toit est basé sur une structure en charpente sur une surface varie entre 3 et 4.50 m² cet étage est délaissé.

Limites de terrain au sud par le GP1 à l'est marzouk au nord voisin est passage à l'ouest immeuble d'autrui.

4/ Mise à prix : sept cent cinquante mille dinars (750.000.000 D) suivant expertise judiciaire, plus les frais de Procédures.

5/ Date et Lieu de vente : la vente aura lieu mercredi 06/05/2026 à partir 9h00 à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2, rue Ahmed alloulou prés caisse nationale de sécurité sociale.

6/ La visite de l'immeuble est possible au cours des jours de la semaine. Pour plus de renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ou le bureau de l'avocat poursuivant Maître Ahmed Farjallah.

7/ Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers (1/3) de la mise à prix avant la date de l'audience; et pour les étrangers ils doivent en plus se munir des autorisations exigées.

2026X00486VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Poursuivant : Banque Internationale Arabe De Tunisie, société anonyme, enregistré au registre national des entreprises sous le n°0000110F, ayant son siège social au 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, avenue la Liberté Sfax.

Débiteur saisi : Abdelaziz Ben Farah Aouania, titulaire de la CIN n°05344060, demeurant à Wedran Sud, Bir Ali, Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Hakim Walid, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à rue Mohamed Ali n°42, 1er étage, n°5, Sfax.

Immeuble saisi : Il s'agit de l'immeuble objet du titre foncier n°6550 Sfax dénommé «Samia 17» composé de la parcelle n°63, connue par L'Office de la topographie et du Cadastre par les n°217 et 219 du coté ouest et par les

n°253 et 254 du coté est, et qui est un terrain Agricole de forme rectangulaire entouré de bordures en terre, d'une superficie de 27010 m² sis à la région de L'Aounia au bord d'une piste de terre entre Bir Ali Ben Khlife de Sfax et El Mazouna de Sidi Bouzid à Wedrane Nord, Le terrain est planté principalement d'oliviers qui sont répartis en rangées régulières de 200 oliviers environ de différentes tailles dont la majorité est de petite taille «Houil» essentiellement du coté ouest de l'immeuble, elles sont composées de 35 oliviers de moyenne taille et 165 oliviers de petite taille. La propriété comprend un petit bâtiment délabré de 70 m² dans lequel est fixé un compteur électrique et un puits d'eau. La propriété est bordée du coté sud de terrains agricoles, du coté est une parcelle agricole, du coté souterrain des terrains agricoles et de l'ouest un chemin de terre d'où l'entrée de l'immeuble.

Mise à prix : Quatre vingt et un mille dinars (81.000,000 D) sans les frais.

Date et Lieu de L'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2 sis au 4 rue Aloulou Ahmad prés de la CNSS Sfax, Mercredi 13 Mai 2026 (13/05/2026) à partir de 9 heures.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Hakim Walid sise à rue Mohamed Ali n°42, 1er étage n°5, Sfax et ce aux mêmes horaires.

2026X00512VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

- Poursuivant : La Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement, société anonyme, enregistré au registre national des entreprises sous le n°B0751191, ayant son siège social au 10 rue Pierre Du Coubertin, 1er étage Tunis.

- Débiteur saisi : 1/ Société «Idéale des travaux Electrique du Sud» débitrice principale, Matricule Fiscal 1160667 M, demeurant à route El Matar Km 9, El Hajeb, Sfax 3042.

2/ Sami Ben Mahmoud Bouguerech, caution hypothécaire, «employé», titulaire de la C I N n°08830882, demeurant à Agereb, Ben Sahloul, Sfax.

- Avocat poursuivant : Maître Hakim Walid, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à rue Mohamed Ali n°42, 1er étage, n°5, Sfax.

Immeuble saisi : Il s'agit d'un terrain d'une superficie de 949 m² sur lequel se dresse une villa de deux étages et un entrepôt sis à la route de l'aéroport km 7 Sfax à environ 400 mètres de la limite sud de la route, il est clôturé au sud et à l'ouest par des murs, son entrée se situe à l'est, sa façade étant orientée au sud. La longueur du terrain, depuis son angle sud ouest est de 30.50m vers l'est, puis de 30.50 m vers le niveau du sol, puis de 30.80 m vers l'ouest et enfin de 31.45 m vers la Qibla point de départ de la mesure. La surface habitable de la villa est de 347 m² et comprend : - un rez-de-chaussée de 237 m² surface couverte, son entrée est orientée sud-est, son sol est cardé, ses murs sont blanchis à la chaux et peints, son toit est en béton armé d'une hauteur de 3.20m et comprend une véranda sud-est et une véranda souterraine-est, un hall avec fenêtre est et une porte donnant sur la véranda sud et une porte souterraine donnant sur la 2ème véranda, un salon avec une fenêtre est et une autre souterraine, un couloir, trois chambres chacune avec une fenêtre sud, une salle de bain, un couloir avec un placard mural et des toilettes, une cuisine dont le sol en ciment est les murs non enduits, équipée de placards souterrains et d'un placard mural et une porte donnant sur un puit d'eau. - L'étage supérieure d'une surface couverte de 110m², accessible par un escalier situé au rez-de-chaussée de la villa, son sol est pavé, ses murs sont blanchis à la chaux et peints, sa toiture en béton armé d'un hauteur de 3.20m. Il comprend un hall central avec une porte qui ouvre à l'ouest, un salon avec porte qui ouvre sur un balcon à l'est, un couloir, une chambre avec une fenêtre orientée à l'est, une chambre avec fenêtre orientée au sud et une porte-fenêtre donnant sur un balcon à l'est, une salle de bain, et une cuisine avec une porte ouvrant sur un balcon au sud. Dans l'angle sud-ouest de la propriété se trouve un débarras d'une surface de 32 m², son sol est en ciment, ses murs sont blanchis à la chaux et peints, sa toiture en béton armé culmine à 2.20m, il dispose d'une porte donnant sur le sous-sol. La propriété est bordée à la Qibla par Mohamed Ben Rhaim, à l'est par une entrée, à l'ouest par Baya Jarraya et au sud par El Hamdi, elle est équipée en eau et en électricité et sa structure est en bon état.

Mise à prix : Trois Cent quatre vingt dix mille dinars (390.000,000 D) sans les frais.

Date et Lieu de L'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax2 sis au n°4 rue Ahmad Aloulou prés de la CNSS Sfax, Mercredi 13 Mai 2026 (13/05/2026) à partir de 9 heures.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 du prix et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Raki Walid sise à rue Mohamed Ali n°42, 1er étage n°5 Sfax et ce aux mêmes horaires.

2026X00513VEPA1

Revente Immobilière après folle enchère

Demandeur de vente suite à la folle enchère : Nairi Hedi 6, rue Amor Jamali - Bardo.

Avocat de demandeur de revente : Maître Chaker Hechmi avocat en cassation, 6 av Habib Bourguiba - Bardo MF 1076409K,

La folle Enchérisseuse : Société Financière de Recouvrement des Créances, SA, RC n°B120262001, son domicile élu au 27 bis, rue de Liban - Tunis.

Partie saisie : Abd Jlil Ben Kalifa Ben Hasen CIN; 00030074 du 16/1/1997 demeurant à Chabba Mahdia.

Avocat de La folle Enchérisseuse : Maître Kamel Ben Fredj, 27 bis, rue de Liban - Tunis.

L'immeuble saisi : le titre foncier num : 6086 Mahdia dénommé "Salwa 1" d'une superficie de 460 m². Il s'agit d'un lot de terrain bâti contenant une villa de deux étages sise à Chebba Mahdia route de la plage avenue Monji Slim, limitée d'un côté de la voisine Jamila Ben Hsan de l'autre Hédi Ben Hsan et de l'est avenue Monji Slim. Le RDC est composé d'un salon de 92.65 m² et d'un escalier menant au 1er étage, une chambre de 22.3 m², une deuxième chambre de 22.3 m², un hall de 17.10 m² une cuisine de 29.15 m², salle de bain de 8.5 m un garage de 46.5 m², véranda de 19.85 m un espace de nue de 173 m² La superficie totale de RDC 460 m² dont 287 m² bâti et 173 m² nue. Le 1er étage contient une chambre de 22.5 m², deuxième chambre de 17.5 m², 3ème chambre nue de 19.20 m² 4ème chambre de 21.40 m², 5ème chambre de 29.80 m², salle de séjour de 29.10 m², cuisine de 2.25 m², salle de bain de 7.40 2, La superficie de 1er étage et de 306 m² dont 253 m² bâti et 53 m² nue.

Prix de la 1ère vente : 494.221.800 dinars avec les frais de justice de la vente immobilière 5577.103 dinars.

Nouvelle mise à prix après folle enchère : Quatre cent mille dinars.

Date et lieu de vente après folle enchère :

Lundi 18 mai 2026 à 9 h du matin devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de 1ère instance de Mahdia.

Condition de visite de l'immeuble :

Les jours de la semaine de 10h à 17h.

2026401248VEPA1

Vente d'un immeuble aux enchères publiques

1) Partie poursuivante : Jaloul ben Youssef Bjawi retraité demeurant hawari Béja

2) L'avocat poursuivant : Maître Saada Leila avocat prés la cour de cassation dont le cabinet est situé à la rue Arbi Zarrouk Béja.

3) Partie saisie :

Tarek ben Abdallah Haboubi 2/ Saida bent Salah Selmi fonctionnaires demeurant hawari Béja.

Propriété saisie : Tout le titre foncier numéro 27464 Béja nommé «essada» d'une superficie totale de 73 m² composé d'un studio situé à rue zizfouna dérivée de la rue Amor kalcheni cité douar zitoun Béja sud contient un salon et deux chambres liées et une cuisine, une salle de bain, toilette, un hall.

Mise à prix : Quarante et un mille et Six cents Dix dinars.

Date et lieu de l'adjudication : jeudi (21) Mai 2026 à 9 heures du matin et les heures suivantes, devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Béja.

La visite de la propriété peut avoir lieu tous les jours de la semaine.

2026401252VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à la réduction de 40%

Etude de Maître Hidri Faten

Avocate à la cour de cassation

58 Rue Al Djazira 5ème Etage Tunis

71.326.657

Partie poursuivante : Banque International Arabe de Tunisie, représentée par son président directeur général, S.A. Identifiant unique 0000110F ayant son siège social 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis, en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie poursuivie : AMOR BEN MOHAMED CHEHIDI ; CIN N° 05054439 ; son domicile élu est au 12-14 rue de Marseille Tunis Hôtel OSCAR 1001 Tunis en sa qualité de débiteur et hypothécaire et propriétaire de la moitié du bien immobilier faisant l'objet de la saisie Madame MONIA BEN DHAOU BOUZID CIN N°00787262 demeurant au 8 rue Monji Slim sidi bousaid Tunis en sa qualité de caution réelle solidaire et hypothécaire et propriétaire de la moitié du bien immobilier faisant l'objet de la saisie

L'avocat poursuivant : Maître Hidri Faten, avocate à la cour de cassation, 58 rue Al Jazira Tunis M F 114576/8

Immeuble saisi et mis en vente : Il s'agit d'un bien immobilier immatriculé, objet du titre foncier n°57521 Tunis, dénommé «Dar Wassaf», situé à Sidi Bou Saïd, 8 rue Monji Slim, Tunis, d'une superficie de 1017 m², consistant en une habitation composée d'un étage jardin et d'un rez-de-chaussée. L'étage jardin comprend trois chambres, une petite cuisine, une salle de bain, un couloir, un salon avec coin cuisine ainsi qu'un escalier menant au rez-de-chaussée, d'une superficie de 300 m², un abri pour voiture d'une superficie de 42 m² et un studio attenant à l'abri de voiture comprenant une chambre, un coin cuisine et une salle d'eau, d'une superficie de 30 m². Le rez-de-chaussée se compose d'une terrasse, d'un vaste salon, d'un séjour, d'une cuisine donnant sur une terrasse découverte, d'un hall, d'une salle d'eau, d'un couloir, de deux chambres, d'une chambre suite, ainsi que d'un escalier menant au niveau inférieur. Il comprend également un jardin aménagé et clôturé sur tous les côtés, et sa superficie est de 355 m². Le bien est équipé de l'électricité, de l'eau, du chauffage central et du gaz naturel.

Mise à prix : est de 3.890.732.424 dinars, outre les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication Mardi 19/05/2026 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance TUNIS 1 Rue BAB BNET TUNIS.

La visite est possible tous les jours.

2026401254VEPA1

Vente aux Enchères Publiques

Cabinet Maître NEJHA BEN ABDALLAH

Avocat

International City Center - Tour Des Bureaux 1082 Centre Urbain Nord

Tél. : 71 750329

Mobile : 98 356 100

1) POURSUIVANT : La Banque TUNISO-KOWEITIENNE SA représentée par son représentant légal, identifiant unique n°12357S, élisant son domicile au cabinet de Maître Nejha Ben Abdallah sise à l'International City Center tour des bureaux 1082 centre urbain nord Tunis.

2) PARTIE SAISIE : Monsieur Taoufik Ben Abdelhamid Ben Bechir KHEDHER, titulaire de la carte d'identité nationale n°05831418 demeurant au n°23 Avenue Ibn Khaldoun ARIANA.

3) AVOCAT POURSUIVANT : Maître Nejha Ben Abdallah ayant son cabinet à l'International City Center tour des bureaux 1082 centre urbain nord Tunis M.F : 000/P/A/714498K.

4) IMMEUBLE SAISI : il s'agit d'un terrain nu d'une superficie de 300 m² représentant 8.6770 part indivises revenant à la partie saisie dans la propriété dite «ardh zouhour» objet du titre foncier n°1207 ARIANA, sis à Jafaar ARIANA.

5) MISE A PRIX : le prix est de 123.983,000 DT outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

6) VISITE DE L'IMMEUBLE : tous les jours. Pour de plus amples informations, prendre Connaissance du cahier des charges générales déposé au greffe du tribunal de première instance de L'ARIANA et à l'étude de l'avocat poursuivant.

7) DATE ET LIEU DE LA VENTE : la vente aura lieu le 18/05/2026 à partir de 9 h à la chambre des criées du tribunal de première instance de l'ARIANA.

OBSERVATIONS : ne peuvent prendre part aux enchères que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et consignation ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable. Les étrangers doivent être muni en plus, des autorisations administratives nécessaires.

2026401258VEPA1

Jurisaffaires : Avocats & Conseils

Me. Med Slim BOUDERBALA

Tél : 71 256 751

1/ Partie poursuivante : Amen -Bank, société anonyme RNE N°M000221 en la personne de son représentant légal, dont le siège social est à Tunis, Avenue Mohamed V.

2/ Parties saisies : Mr Fayçal GUELDICHE - Tunisien Demeurant à la marsa, 9, rue Belhassen Ben châabane et au 41 rue Marbella Riadh Andalous - 2058- ARIANA, titulaire de la CIN N°05510950 délivrée le 02/09/2005.

Mme Basma bent belgacem Dridi épouse Gueldiche, tunisienne, née le 28/03/1975 à Tunis, demeurant à Tunis, 9 rue Belhassen ben châabane La Marsa - Titulaire de la CIN n°05419162 (mariée à la partie saisie suivant le régime de la communauté des biens).

3/ Avocat poursuivant : Me Med Slim BOUDERBALA Avocat près la Cour de Cassation de la société Juris-Affaires Avocats & Conseils (MF : 1303354Q) sise au 45 Rue Ali Dargouth, Tunis.

4/ Immeuble saisi : objet du titre foncier N°153790 TUNIS dénommé «MEGARA 71» est situé au 7ème étage de la résidence "MEGARA", sise à Ain Zaghouane, Route de la marsa il s'agit de l'appartement à vocation d'habitation N°7-3, d'une superficie de 101 m². Muni d'une entrée principale dotée d'une porte en bois donnant sur un hall d'entrée, un salon avec balcon, trois (03) chambres, une salle de bain, des toilettes, ainsi qu'une cuisine équipée d'un séchoir. L'état général de l'appartement est bon; l'immeuble est de construction relativement récente. Les sols sont revêtus de carreaux en grès cérame. La chambre à coucher est équipée de placards muraux. Les sols de la salle de bain et des toilettes sont carrelés en grès cérame et leurs murs sont revêtus de faïence jusqu'au plafond. La cuisine est entièrement équipée; son sol est carrelé en grès cérame et ses murs sont également revêtus de faïence jusqu'au plafond. L'appartement est doté de compteurs individuels pour l'électricité, le gaz naturel et l'eau potable, ainsi que d'un ascenseur. La résidence dans laquelle se situe l'appartement se compose d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de sept (07) étages supérieur.

5/ Mise à prix après réduction de 40 % :

Cent cinquante huit mille soixante deux dinars et quatre cent quarante cinq millimes (158.062,445dt).

6/ Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mardi 19 mai 2026 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du Tribunal de première instance de Tunis.

7/ Visite de l'immeuble : tous les jours aux horaires administratifs sans aucune restriction.

2026401260VEPA1

Avis aux créanciers

Avis

En date du 27/02/2026, le bureau de liquidateur Maître Zrafi Soumaya annonce la fin de procédures de liquidation des biens entre époux sujet l'ordonnance sur requête

n°79440 émanant du tribunal de première instance de Sousse1 datée le 17/11/2025.

2026S00478VEPA2

Avis

En date du 27/02/2026, le bureau de liquidateur Maître zrafi Soumaya annonce la fin de procédures de liquidation des biens entre époux sujet l'ordonnance sur requête n°79195 émanant du tribunal de première instance de Sousse1 datée le 13/11/2025.

2026S00479VEPA2

Avis

En date de 02/03/2026, le bureau de liquidateur Maître zrafi Soumaya annonce la fin de procédures de liquidation des biens de feu Ahmed ben Salah chiha sujet de l'ordonnance sur requête n°19777 émanant du tribunal de première instance de Sousse1 datée le 29/11/2024.

2026S00480VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'AGO

SICOAC

Société Industrielle des Conduites & Accessoires

S.A au capital de 10.560.000 DT

Siège Social : Z.I Saint Gobain 2014 Mégrine

Identifiant unique : 0001334A

Messieurs les Actionnaires de la société Anonyme «SICOAC», sont convoqués le Jeudi 14 mai 2026 à 10h00, au siège social de la Société :

- Assemblée Générale Ordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et Approbation du Rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2025

2- Examen et Approbation du Rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice Comptable 2025

3- Approbation de toutes les opérations énumérées aux chapitres 200 et suivants et au chapitre 475 du Code des Sociétés

4- Approbation des Comptes de l'année 2025

5- Quitus aux Administrateurs pour l'année 2025

6- Affectation des Résultats de l'exercice comptable 2025

7- Approbation de l'octroi des jetons de présence

8- Nomination des membres du conseil d'administration

9- Renouvellement des missions du Commissaire aux comptes.

2026R01089SANB3

Convocation à l'AGE

SICOAC

Société Industrielle dès Conduites & Accessoires

S.A au capital de 10.560.000 DT

Siège Social : Z.I Saint Gobain 2014 Mégrine

Identifiant unique : 0001334A

Messieurs les Actionnaires de la société Anonyme «SICOAC», sont convoqués le Jeudi 14 mai 2026 à 10h30, au siège social de la Société :

- Assemblée Générale Extraordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de l'Augmentation du Capital Social.

2026R01090SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SUCCESS PEN

Société Anonyme (SA)

Au capital de 3 000 000 TND

Siège social : Zone industrielle de Djebel Jloud, Tunis

Identifiant unique : 1776062H

Les actionnaires de la société Success Pen sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 14 Mai 2026 à 09 heures 30min au siège social de la société, afin de délibérer sur les points suivants :

1/ Approbation des délais et des formalités de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire.

2/ Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice clos le 31/12/2025.

3/ Lecture du rapport général du commissaire aux comptes pour l'exercice 2025.

4/ Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2025.

5/ Approbation des états financiers de l'exercice 2025.

6/ Approbation des opérations visées par l'article 200 et suivants du Code des sociétés commerciales ainsi que par l'article 475 du même Code, au titre de l'exercice 2025.

7/ Quitus aux membres du Conseil d'Administration.

8/ Affectation du résultat.

9/ Attribution des jetons de présence.

2026R01091SANB3

Convocation à l'AGO

SDS

SICOAC DISTRIBUTION ET SERVICES

SA au capital de 2 700 000 DT

Siège Social : Z.I Saint Gobain 2014 Mégrine

Identifiant unique : 0030862H

Messieurs les Actionnaires de la société Anonyme «SICOAC DISTRIBUTION ET SERVICES», sont convoqués le Jeudi 14 mai 2026 à 11h00, au siège social de la Société :

Assemblée Générale Ordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et Approbation du Rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2025

2- Examen et Approbation du Rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice Comptable 2025

3- Approbation de toutes les opérations énumérées aux chapitres 200 et suivants et au chapitre 475 du Code des Sociétés

4- Approbation des Comptes de l'année 2025

5- Quitus aux Administrateurs pour l'année 2025

6- Affectation des Résultats de l'exercice comptable 2025

7- Approbation de l'octroi des jetons de présence

8- Nomination des membres du conseil d'administration

9- Renouvellement des missions du Commissaire aux comptes.

2026R01092SANB3

CONVOCATION A L'AGO

COMPAGNIE GENERALE DES ECHANGES S.A

AU CAPITAL DE 250.000 DT

Siège Social : Immeuble Golden Tower Bureau A 4-1 Centre Urbain Nord 1082 - Tunis

M.F : 0587811L

Messieurs les actionnaires de la Compagnie Générale des Echanges S.A sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 28 Mai 2026 à 10H au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport d'activité et des états financiers de l'exercice 2025.

- Approbation des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2025.

- Affectation du résultat de l'exercice 2025.

- Quitus aux administrateurs.

- Questions diverses.

2026401262SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire

La société Général Industries du Nord GINOR - SA

Capital social : 50.000.000 TND

Siège social : 19, Rue d'Allemagne Tunis

IU : 1039673B

Le Conseil d'Administration de la Société Général Industries du Nord - S.A convoque les actionnaires à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire qui se tiendra le mardi 12 mai 2026 (12/05/2026) respectivement à 9h et à 10 h30 au siège de la société pour délibérer sur les ordres du jour suivant :

Assemblée Générale Extraordinaire à 9h :

1. Lecture et approbation le cas échéant des rapports du conseil d'administration et celui du commissaire aux comptes relatifs à l'augmentation du capital social et à la suppression du droit préférentiel de souscription conformément à l'article 300 alinéa 2 du C.S.C.

2. Augmentation du capital social d'un montant de cinq millions de dinars (5.000.000 DT) et ce par la création de 500.000 nouvelles actions nominatives de 10 DT chacune.

3. Constat le cas échéant de la renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription.

4. Ouverture des délais de souscription des nouvelles actions.

5. Modification de l'article 6 des statuts de la Société relatif au capital social.

6. Pouvoir pour finaliser l'augmentation du capital social

Assemblée Générale Ordinaire à 10h30m :

1. Approbation l'Avenant entre La société Général Industries du Nord "Ginor" et Rayen Food Industries et les contrats y afférents

2. Pouvoir pour accomplissement des formalités.

2026401264SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société de Développement Agricole (SDA)

"HENCHIR AYED"

Société Anonyme

Au capital social de 1230.000 dinars

Siège social : 4, Rue Hassen Ibn Noomane 1002 Tunis - Belvédère

Identifiant Unique : 1637475 C

Messieurs les actionnaires de la société anonyme, société de développement agricole (SDA) "HENCHIR AYED" sont convoqués en assemblée générale Ordinaire qui aura lieu le jeudi 14 mai 2026 à 10H30 à la ferme Henchir Ayed - Korba, à l'effet de débattre et délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration du 8 avril 2026 relatif à l'exercice arrêté au 31/12/2025 ;

2- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice arrêté au 31/12/2025 ;

3- Approbation des états financiers et des conventions règlementés arrêtés au 31/12/2025;

4- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2025 ;

5- Affectation des résultats arrêtés au 31/12/2025 ;

6- Fixation du montant des jetons de présences alloués aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2025,

7- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration de la société pour les exercices 2026 ; 2027 ; 2028 ;

8- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2026 ; 2027 ; 2028.

9- Pouvoir au représentant légal de la société pour effectuer les formalités de dépôts et de publications.

2026401272SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Complexe Hôtelier et Touristique de Sbeïtla «BYZACENE»

S.A. au Capital de 6.760.000 DT

Siège Social : Rue des Lacs Mazurie, résidence SILAC, les Berges du Lac - Tunis

Identifiant Unique : 1015819 Y

Les Actionnaires de la société Complexe Hôtelier et Touristique de Sbeïtla «BYZACENE» sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Mardi 19 Mai 2026 à 10 heures du matin à Tunis, au Siège social de la BH EQUITY à Tunis, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire relative à l'exercice 2024.

2. Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2024.

3. Lecture des Rapports Général et Spécial du Commissaire Aux Comptes de l'exercice 2024.

4. Approbation des conventions réglementées prévues à l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

5. Approbation des Etats Financiers et du Rapport du Conseil d'Administration de l'exercice 2024.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2024

7. Quitus aux Administrateurs.

8. Fixation du montant des jetons de présence.

9. Pouvoirs pour formalités.

2026401273SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Complexe Hôtelier et Touristique de Sbeïtla «BYZACENE»

S.A. au Capital de 6.760.000 DT

Siège Social : Rue des Lacs Mazurie, résidence SILAC, les Berges du Lac - Tunis

Identifiant Unique : 1015819 Y

Les Actionnaires de la société Complexe Hôtelier et Touristique de Sbeïtla «BYZACENE» sont invités à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le Mardi 19 Mai 2026 à 11 heures du matin, au siège social de la BH EQUITY à Tunis, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Changement de l'adresse du siège social de la société CHTS- Byzacene

2026401274SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Générale Tunisienne de l'Informatique (GTI)

Société Anonyme

Capital Social 400.000 Dinars

Siège Social : Immeuble New Tower 3ème étage 1082 Centre Urbain Nord, Tunis

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 0014303L

Identification Fiscale : 014303L/A/M/000

CNSS : 69115-51

Suivant procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la GTI tenu le 13 mars 2026, Le conseil d'administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 07 mai 2026 à 10h à l'immeuble New Tower au centre Urbain Nord Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2025 ;

- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes relatif à l'exercice 2025 ainsi que du rapport spécial afférent aux opérations visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2025 ;

- Quitus aux administrateurs;

- Nomination d'un nouvel administrateur M. Youness TAGHRICHTE pour le reste du mandat des administrateurs (2026 et 2027) ;

- Approbation de la décision du renouvellement du mandat du directeur Général M. Riadh FRIKHA pour les exercices 2026, 2027 et 2028;

- Fixation des jetons de présence;

- Pouvoir en vue de formalités.

2026401277SANB3

DIVERS

Avis au public

Déclaration de perte d'un titre de propriété

Mrs Haithem, Iheb, Rayan, Ousama, et Ines héritiers feu Bouzayan ben Mohamed salah Elyahyaoui déclarent avoir perdu le titre de propriété n° 9013/06 objet du titre foncier n° 595747 Nabeul au nom de leurs père défunt Bouzayan ben Mohamed salah Elyahyaoui et veulent extraire un nouveau titre. Les oppositions seront recevables dans un délai 30 jours à partir de la publication au JORT entre les mains de Maitre Bahroun Naoufel 155 Av Habib Bourguiba Nabeul

Cette annonce a été publiée dans le journal La presse en date du 11/02/2026.

2026R01077DIVD2

AVIS

WASSIM ABBES en sa qualité de gérant de la société comptoir général d'équipement inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 03747CAM000 annonce que la dite société a perdu l'origine de propriété pour l'appartement à l'OUEST du 1er étage ainsi que le un quart du toit nord de l'immeuble kallel située à rue majida boulila n°23 consistant en un contrat de vente enregistré à Sfax le 31 octobre 1998 quittance n°M074183 rédigé par les deux notaires ALI TRIKI ET SON ASSESEUR et désire pour le compte de la société se faire délivrer une autre copie originale. Tout

contestant devra s'adresser au cabinet du notaire maître MOHAMEID MRABET situé à la rue CARTHAGE immeuble MEDINA CENTRE BLOC B 3ème étage SFAX dans un délai ne dépassant pas 30 jours à compter de cet avis.

2026X00498DIVD2

AVIS

WASSIM ABBES en sa qualité de gérant de la société comptoir général d'équipement inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 03747CAM000 annonce que la dite société a perdu l'origine de propriété pour l'appartement AU NORD du 4ème étage d'une superficie 115 mètres carrés ainsi que les parts indivises dans l'immeuble kallel situé à rue majida boulila n°23 consistant en un contrat de vente enregistré à Sfax le 31 octobre 1998 quittance n°M074172 rédigé par les deux notaires ALI TRIKI ET SON ASSESEUR et désire pour le compte de la société se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au cabinet du notaire maître MOHAMED MRABET situé à la rue CARTHAGE Immeuble MEDINA CENTRE BLOC B 3ème étage SFAX dans un délai ne dépassant pas 30 jours à compter de cet avis.

2026X00499DIVD2

AVIS

WASSIM ABBES en sa qualité de gérant de la société comptoir général d'équipement inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 03747CAM000 annonce que la dite société a perdu, l'origine de propriété pour l'appartement au quatrième étage désigner par «studio» d'une superficie 65 mètres carrés de l'Immeuble kallel située à la rue majida boulila n°23 consistant en un contrat de vente enregistré à Sfax le 31 octobre 1998 quittance n°M074178 rédigé par les deux notaires ALI TRIKI ET SON ASSESEUR et désire pour le compte de la société se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au cabinet du notaire maître MOHAMED MRABET situé à la rue CARTHAGE immeuble MEDINA CENTRE BLOC B 3ème étage SFAX dans un délai ne dépassant pas 30 jours à compter de cet avis.

2026X00500DIVD2

AVIS

WASSIM ABBES en sa qualité de gérant de la société comptoir général d'équipement inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 03747CAM000 annonce que la dite société a perdu l'origine de propriété pour les 10 local commerciales et les 5 appartements situés à immeuble kallel rue majida boulila n°23 consistant en un contrat d'échange enregistré à Sfax le 21 décembre 1989 quittance 6769 rédigé par les deux notaires AHMED JAMMOUSI ET MOHAMED KESSENTINI et désire pour le compte de la société se faire délivrer une autre copie originale. Tout contestant devra s'adresser au cabinet du notaire maître MOHAMEID MRABET situé à la rue CARTHAGE immeuble MEDINA CENTRE BLOC B 3ème étage SFAX dans un délai ne dépassant pas 30 jours à compter de cet avis.

2026X00501DIVD2

Avis

Barnewi Mohamed annonce qu'il possède un appartement d'une superficie de 120 m² sise à la route Essabaa et Sidi Abid km 5 Sfax son titre de propriété a disparu il veut avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maamoun Karray dans un délai de 30 jours passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2026X00503DIVD2

Avis

Hachicha Latifa annonce qu'elle possède un terrain d'une superficie de 552 m² sise à la route de Gabès km 7 Sfax son titre de propriété a disparu il veut avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maamoun Karray dans un délai de 30 jours passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2026X00504DIVD2

AVIS

MADAME OUDHINI RIBH ANNONCE QUE LE TITRE DE SA PROPRIETE CONCERNANT UN TERRAIN D'UNE SUPERFICIE RESTANTE 894 METRES CARRES CONSISTANT EN UNE MAISON AU REZ-DE-CHAUSSEE SITUEE A LA ROUTE SIDI SALEM KM 07 SFAX QUI ETAIT FAIT LE 03 JANVIER 2012 ENRIGISTRE LE 20 NOVEMBRE 2012 N° M058484 A L'ATTESTATION DE DEUX NOTAIRES BAKLOUTI MOHAMED AHMED ET TRIGUI NAOUFAL ELLE A PERDU L'ACTE DE DONATION ET ELLE DESIRE SE FAIRE DELIVRER UNE DEUXIEME COPIE ORIGINALE. LES OPPOSITIONS SE PRESENTENT DEVANT MAITRE BAKLOUTI MOHAMED AHMED NOTAIRE A SFAX A SON BUREAU SITUE A 67, RUE SIDI BELHSAN ANCIENNE MEDINA SFAX AU COURS DE 30 JOURS DE CETTE PUBLICATION TOUTE OPPOSITION N'EST PAS VALABLE APRES CE DELAI.

2026X00506DIVD2

AVIS

MONSIEUR HAMAMI WEAL ENTANT QUE CHEF D'AGENCE DE L'UNION INTERNATIONALE DES BANQUES AGENCE CHIHIA SA CARTE D'IDENTITE N°08857733 ANNONCE QUE LE TITRE DE PROPRIETE DE RANAN ABDELHAMID CONCERNANT UN ETAGE D'UNE SEPERFICIE 110 METRES CARRES ENVIRON SITUE A LA ROUTE SALTANIA MIL 04

SFAX QUI ETAIT FAIT LE 12 AVRIL 2000 ENRIGISTRE LE 04 NOVEMBRE 2006 N° 1709 A L'ATTESTATION DE DEUX NOTAIRES JBIR AHMED ET SALAMI SAMI L'ACTE DE VENTE A ETE PERDU PAR LA BANQUE ET IL DESIRE SE FAIRE DELIVRER UNE DEUXIEME COPIE ORIGINALE LES OPPOSITIONS SE PRESENTENT DEVANT MAITRE BAKLOUTI MOHAMED AHMED NOTAIRE A SFAX A SON BUREAU SITUE AU 67, RUE SIDI BELHSAN ANCIENNE MEDINA SFAX AU COURS DE 30 JOURS DE CETTE PUBLICATION TOUTE OPPOSITION N'EST PAS VALABLE APRES CE DELAI.

2026X00507DIVD2

Avis

M. SABER ELLOUMI annonce que le titre de propriété de son héritage de Mm HAMIDA ELLOUMI d'une maison orientée au sud comprenant 2 pièces, une cuisine, 2 salles d'eau et un espace central ouvert, sis à la route GREMDA KM 1.5 souk zitoun SFAX, a disparu, il veut avoir un extrait de cet acte original, tout contestant devra s'adresser au bureau de MAITRE ZOGHLAMI SAMIRA Notaire à Sfax, dans un délai d'un mois, passer ce délai, aucune opposition ne sera prise en considération.

2026X00508DIVD2

PERTE

Mr CHALBI ATEF CIN N°05251246 déclare que son titre de propriété acte notarié date de 22/01/2015 dressé par les notaires CHAABOUNI HECHMI et CHAIEB Hedhemi, qu'elle a égaré, et entend réitérer une copie qui tiendra lieu de copie originale, celui qui a une opposition, qu'il la présente à l'étude de maître Hechmi CHAABOUNI à Mahres, Rue des Martyrs dans un délai ne dépasse pas 30 jours à partir de la parution de la présente annonce.

2026X00510DIVD2